



# **MÉMOIRE**

**Présenté dans le cadre des audiences du  
BAPE  
sur le développement durable de la  
production porcine au Québec**

**Par  
Alphée Pelletier**

# La Pocatière, 10 avril 2003

## PRÉSENTATION

Je me nomme Alphée Pelletier. Je suis propriétaire de Ferme Pocatoise Ltée à 50-50 avec mon épouse Cécile Thiboutot. Nous avons quatre enfants âgés de 12 à 21 ans, deux filles, deux gars! Charles-Étienne étudie en Gestion et exploitation d'une entreprise agricole à l'ITA de La Pocatière depuis septembre 2002 et Pascal est en secondaire 4 et manifeste aussi de l'intérêt. J'ai deux frères et une sœur qui possèdent leur propre ferme. Ferme Pocatoise, pour fertiliser ses champs, utilise les fumiers de son troupeau et importe du lisier et du fumier de porc. Nous sommes actuellement en transition vers l'agriculture biologique.

### Mon intérêt pour ce sujet relève :

- ☉ De l'utilisation du lisier et du fumier de porc sur notre ferme pour maintenir la fertilité de nos sols.
- ☉ De la production porcine versus l'option de l'établissement de la relève.
- ☉ De l'établissement par la MRC d'une zone vulnérable pour bloquer la construction de porcheries dans le secteur où se trouve notre ferme.
- ☉ De l'interrelation de la production porcine avec les autres productions animales au Québec.

## PLAN DE LA PRÉSENTATION

### A) Le RCI de la MRC de Kamouraska et la zone vulnérable

- ☉ Questions et réflexions sur ce problème

### B) Réflexions et recommandations

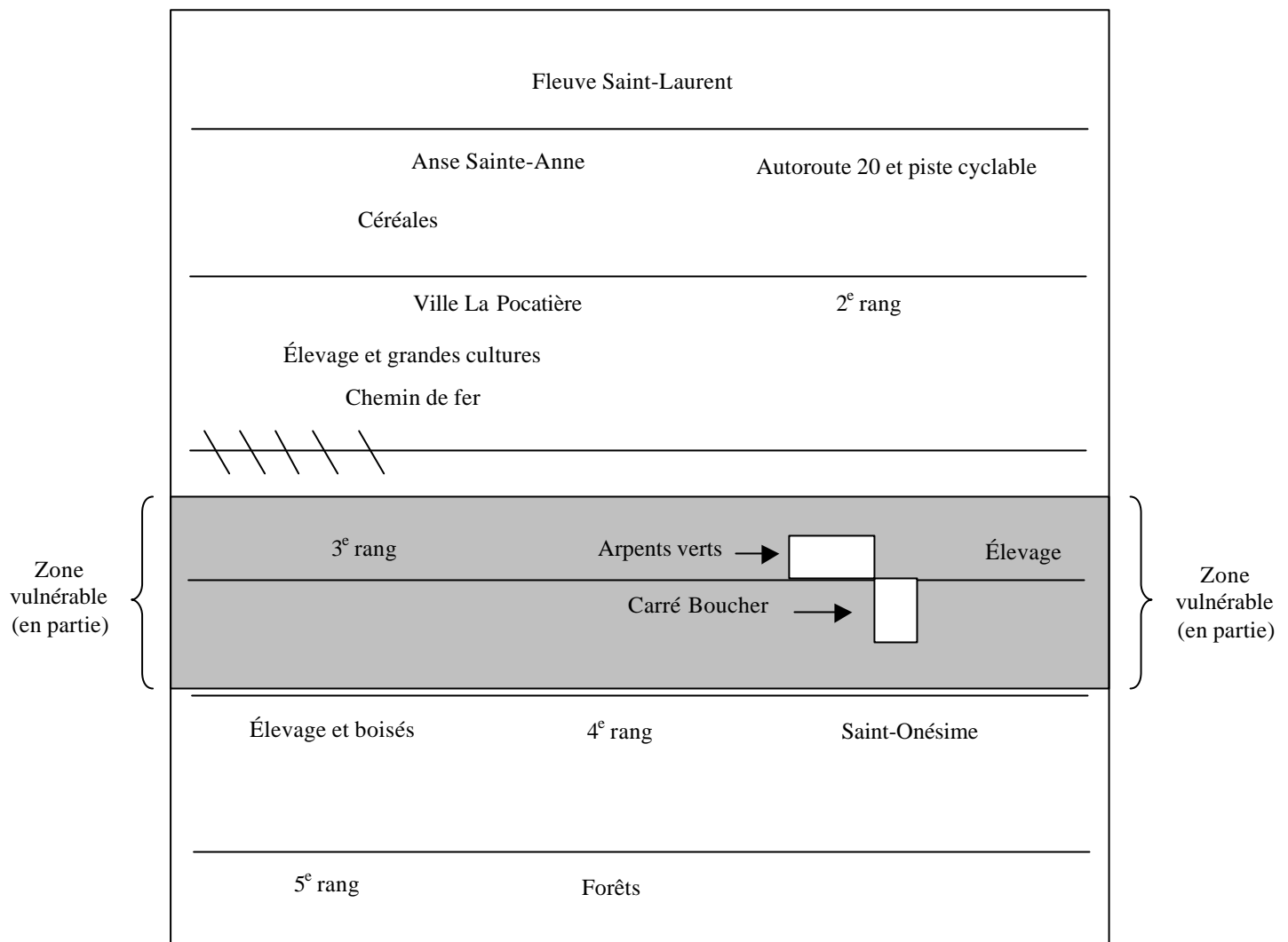
- ☉ L'intégration en agriculture
- ☉ Le respect de l'environnement
- ☉ Le traitement des lisiers
- ☉ L'obligation de posséder ses terres

☉ L'application des lisiers en saison de croissance

## **C) Conclusion**

## A) LE RCI DE LA MRC DE KAMOURASKA ET LA ZONE VULNÉRABLE

Ferme Pocatoise est située dans la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière (ville et paroisse) qui compte au-delà de 50 producteurs agricoles. Le schéma suivant vous présente une des particularités de la région.



La région de Sainte-Anne est un peu le Québec en miniature : plaine (en bas de La Pocatière), plateau 1 (La Pocatière et chemin de fer) et plateau 2 et 3 (zone vulnérable) semblables aux Cantons de l'Est. Les rangs 3 et 4 sont des rangs d'élevage parce que la production céréalière y est plus difficile et les terrains sont en pente. Depuis plus de 100 ans, on y fait l'élevage de bovins laitiers, volailles, porcs, etc. Avec la modernisation de l'agriculture, les fermes se sont spécialisées en production laitière et avec l'Organisation mondiale du commerce, certaines fermes abandonnent la production laitière pour se tourner vers d'autres productions. Parallèlement au développement de

l'agriculture, une zone résidentielle a pris naissance entre le 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> rang. Durant 20 ans, la cohabitation fut harmonieuse.

Cependant, avec l'objectif de pollution zéro au niveau de l'eau, plusieurs fermes laitières se sont équipées de structure d'entreposage et ont épandu plus en saison chaude. Le niveau d'odeur a augmenté et avec la psychose du porc, un projet de maternité porcine de Dynaco a semé la panique. La MRC a décidé de régler le problème d'une façon politique en interdisant la construction de porcheries sur une partie du 2<sup>e</sup> rang et la totalité du 3<sup>e</sup> rang Est. La zone vulnérable touche plus de 2 000 hectares!

Cette décision de décréter une zone vulnérable n'avait qu'un but : bloquer la construction de la porcherie. Cependant, elle peut avoir des incidences importantes sur toute l'agriculture locale. Premièrement, si on regarde la situation d'une manière logique et en fonction de la cohabitation, il s'agit du secteur où l'agriculture devrait être la plus facile à pratiquer avec le minimum d'inconvénients. De plus, le développement résidentiel s'est fait en bonne partie dans une zone boisée et peu exposée aux vents dominants. Malgré des représentations du comité consultatif agricole de la MRC, les maires ont décidé de passer outre et de satisfaire la demande du comité de citoyens sans même consulter la vingtaine de producteurs touchés par ce RCI.

- ☉ Quelle sera la réaction des producteurs suite à cette décision?
- ☉ Qu'arrivera-t-il aux projets de pistes cyclables, de motoneiges, de VTT, passant sur les terres agricoles?
- ☉ Si, dans un an, deux ans, trois ans, un agriculteur veut moderniser sa ferme laitière et monter un projet de 100 ou 200 unités animales dans cette zone, est-ce qu'il se trouvera un citoyen pour demander pourquoi les porcs sont plus polluants que les vaches?

Je pense que le gouvernement a délégué des responsabilités aux MRC mais sans toutefois leur donner les services pour leur permettre d'analyser froidement les situations. De plus, le ministre des Affaires municipales s'est gardé un droit de regard. Mais qui a fait des pressions sur le ministre? Qui a donné l'information? Transparence ou petite politique?

Je suggère que pour toute question environnementale :

1. Des groupes de cohabitation devraient être mis sur pied, groupes formés d'agriculteurs et de citoyens touchés par le problème ayant pour mandat de trouver un terrain d'entente.
2. Advenant l'impossibilité de s'entendre, un recours à un tribunal de l'environnement devrait être possible. Tout groupe de citoyens, de producteurs ou de promoteurs devrait pouvoir se faire entendre s'ils croient que des décisions sont prises d'une manière politique en fonction du nombre, des sondages ou de groupes de pression sans considérer le bien-fondé à moyen et long terme.

Exemples :

- ☉ RCI à l'encontre de l'agriculture.
- ☉ Arrêt de l'harnachement des rivières au sud du Québec suite aux pressions populaires sans regarder les conséquences sur l'environnement des projets qui remplaceront ces projets.
- ☉ Tout autre projet où le pouvoir politique pourrait être tenté de céder aux pressions populaires plutôt que d'expliquer le pourquoi des orientations prises.

En conclusion, comment se fait-il qu'une MRC qui compte près de 20 % de ses emplois dans le secteur agricole et para-agricole (transformation, enseignement, recherche) soit si indépendante et fasse si peu confiance au monde agricole? Est-ce qu'il serait normal, comme agriculteur, de décider ce que devrait produire Bombardier et avec quelle technologie? Est-ce qu'il serait normal, comme agriculteur, parce que nous soignons nos bêtes, que nous décidions du nombre de médecins nécessaires dans le système de santé ou de quels types de médecins doivent être utilisés? Je pense qu'il serait peut-être temps que chacun s'occupe de ce qu'il connaît. Il y a un proverbe qui se dit dans notre coin : « Nourri bien ton cochon et il viendra «chier » sur ton perron!!! » et un autre : « À chacun son métier et les moutons seront bien gardés ».

## **B) RÉFLEXIONS ET RECOMMANDATIONS**

---

---

### **≡ AU SUJET DE L'INTÉGRATION EN AGRICULTURE**

Le gouvernement doit se doter d'une véritable politique agricole familiale.

Objectifs :

- ☉ Occupation du territoire ;
- ☉ Répartition des richesses ;
- ☉ Présence de décideurs dans chaque communauté.

Pour ces raisons, je crois que le gouvernement doit donner un signal clair aux intégrateurs. D'ici 5 ans, l'ensemble de la production primaire dans le domaine de la volaille, du porc, et du bœuf, devrait être faite par des producteurs autonomes. Pour permettre à des familles d'acquérir les installations d'élevage, des facilités devront être mises sur pied.

Le modèle danois devrait inspirer notre réflexion. En résumé :

1. Les propriétaires d'abattoir et de meunerie devraient se retirer de l'élevage.
2. Un même propriétaire ne devrait pas posséder plus de 2 ou 3 sites d'élevage.
3. Les régions où il y a peu ou pas d'intégration devraient prendre position immédiatement et empêcher tout nouveau développement sous intégration.

4. Le mouvement coopératif en collaboration avec la Financière agricole et le milieu (CLD, etc.), devrait prendre l'initiative et favoriser l'autonomie de leurs producteurs sous contrat et s'assurer que les nouvelles unités soient des producteurs autonomes!

L'intégration, selon moi, a un effet pervers. On ne considère plus la nécessité que l'élevage puisse faire vivre une famille, mais plutôt que l'ensemble de la filière soit rentable au moment de la mise en marché du bacon ou du jambon et, bien entendu, c'est le transformateur de jambon qui met l'argent dans ses poches!!!

### ≡ **AU SUJET DU RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT**

1. Il faut un moratoire sur les règlements et la paperasse. Il faut permettre la mise en place de la nouvelle réglementation et se laisser le temps de voir arriver les effets de ces nouvelles mesures.
2. Il faut alléger la réglementation au fur et à mesure que la formation des producteurs va progresser.
3. Il faut responsabiliser les producteurs en leur faisant confiance.
4. Un seul point reste à préciser : les ententes d'épandages. Qu'est-ce qui arrive lorsque après cinq ans, je décide de ne pas renouveler l'entente? Faudra-t-il établir une ou des procédures telles qu'avertir un an à l'avance? Faudra-t-il mettre en place un mécanisme qui assure les fermes d'un secteur donné qu'il reste de la terre disponible pour de nouvelles ententes d'épandage? Il faut qu'au ministère de l'Environnement et au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, qu'on puisse se garder une marge dans une MRC donnée pour pouvoir respecter les ententes d'épandage si certains receveurs décident de ne pas renouveler parce qu'ils augmentent leur cheptel, par exemple!

### ≡ **DANS LES RÉGIONS EN SURPLUS, LES TRAITEMENTS DE LISIER SONT-ILS LA SOLUTION?**

Je crois que la solution la plus logique et la plus « Kyoto » est d'utiliser le lisier pour fertiliser les sols. En dehors de traitements utilisés directement à la ferme à partir de bactéries, levures, etc., je doute fort que des installations collectives, mécaniques, d'ensachage, etc., soient vraiment des façons durables et économiques de régler ce problème.

Si l'État doit investir, il devrait d'abord :

- ☉ Donner des incitatifs aux fermes céréalières ou autres en périphérie des zones en surplus pour qu'elles utilisent des engrais organiques en remplacement des engrais chimiques.
- ☉ Donner des primes de départ pour les installations les plus anciennes si ces gens n'ont pas l'intention de rester dans la production ou s'ils veulent changer de municipalité.
- ☉ Avant d'inciter les citoyens à fertiliser leur pelouse avec des engrais organiques, au lieu de fertilisants chimiques, il serait beaucoup plus environnementale de leur

expliquer qu'on peut garder sa pelouse verte avec une bonne régie sans avoir à utiliser de fertilisants.

Les usines de traitement de lisiers devraient donc être le dernier recours et si ces zones en surplus se trouvent sous intégration, les intégrateurs devraient contribuer financièrement pour au moins le pourcentage d'élevage qu'ils détiennent dans ces secteurs (Montérégie, Beauce, etc.).

### ≡ **DEMANDER AUX FERMES QUI POSSÈDENT DES PORCHERIES DE POSSÉDER LEURS SOLS?**

À moins d'appliquer la politique agricole familiale (fin de l'intégration), je suis contre cette solution. Si les intégrateurs continuent à jouer dans le système, ils pourront rapidement acheter les meilleurs champs, rendant le prix du sol exorbitant pour les élevages porcins ou agricoles, l'équivalent des quotas laitiers. Rapidement, les familles se retrouveront de simples salariées.

### ≡ **APPLICATION DE LISIER EN SAISON DE CROISSANCE DES PLANTES?**

À la Ferme Pocatoise, nous explorons de nouvelles méthodes pour l'application de lisier. Avec les dernières recherches, nous pensons qu'il faut viser à nourrir le sol et ce dernier nourrira les plantes. C'est pourquoi nous pensons que nous allons appliquer les lisiers en août après la 2<sup>e</sup> coupe sur les prairies et laisser la 3<sup>e</sup> coupe au champ. Pour les champs de céréales, nous pensons labourer nos prairies, appliquer nos lisiers et semer un engrais vert, ce qui permettra de diminuer l'érosion du sol, de fixer l'azote et le phosphore. De cette façon, nous pensons minimiser la présence de mauvaises herbes. Cette pratique nous permettra aussi de diminuer les odeurs en juin et juillet.

## **C) CONCLUSION DU MÉMOIRE**

---

---

En conclusion, je vous dis que comme agriculteur, nous sommes fiers de ce que nous sommes, fiers de ce que nous avons fait et fiers de transmettre à nos enfants des terres meilleures que celles que nous avons reçues, plus fertiles, plus en équilibre avec l'environnement. Soyez assurés que si nos concitoyens savent nous faire confiance, nos régions ne s'en porteront que mieux et tous ensemble, nous serons fiers de vivre en harmonie avec notre milieu.



## ANNEXE 1

Évolution, pour cinq champs, des analyses de sols  
chez Ferme Pocatoise Ltée, située au cœur de la zone vulnérable  
(1977 à 2002)

| # Champ  | M.O  | pH  | P   | K   | Ca   | Mg  | Année |
|--|------|-----|-----|-----|------|-----|-------|
| 1<br>Situé en zone vulnérable selon le<br>ministère de l'Environnement             | -    | 6.8 | 185 | 452 | -    | -   | 1985  |
|  | 7.5  | 6.5 | 175 | 332 | 3740 | 217 | 1989  |
|  | 8.2  | 6.3 | 104 | 166 | 5113 | 208 | 1994  |
|  | 8.8  | 6.2 | 123 | 224 | 8163 | 261 | 1997  |
|  | 8.7  | 5.8 | 136 | 156 | 6315 | 238 | 2002  |
| 6<br>Situé en zone modérément vulnérable<br>selon le ministère de l'Environnement  | 7.1  | 6.3 | 129 | 240 | 4500 | 180 | 1984  |
|  | 10.0 | 6.4 | 64  | 145 | 7921 | 257 | 1991  |
|  | 7.9  | 6.2 | 69  | 150 | 6848 | 245 | 1997  |
|  | 6.6  | 5.7 | 58  | 130 | 4428 | 141 | 2002  |
| 9<br>Situé en zone vulnérable selon le<br>ministère de l'Environnement             | -    | 6.5 | 148 | 464 | -    | -   | 1985  |
|  | 5.5  | 6.4 | 194 | 247 | 4457 | 111 | 1990  |
|  | 4.7  | 6.2 | 91  | 165 | 6093 | 117 | 1997  |
|  | 6.2  | 6.9 | 168 | 236 | 8005 | 129 | 1999  |
| 10<br>Situé en zone modérément vulnérable<br>selon le ministère de l'Environnement | 5.0  | 6.5 | 101 | 235 | -    | 206 | 1977  |
|  | 5.5  | 6.3 | 99  | 193 | 3832 | 176 | 1990  |
|  | 4.6  | 6.0 | 60  | 123 | 4432 | 125 | 2001  |
| 17<br>Situé en zone modérément vulnérable<br>selon le ministère de l'Environnement | 5.1  | 6.5 | 48  | 125 | 4217 | 120 | 1987  |
|  | 4.9  | 6.9 | 82  | 130 | 5401 | 243 | 1992  |
|  | 6.8  | 6.3 | 79  | 139 | 4800 | 230 | 1998  |
|  | 6.9  | 6.3 | 63  | 194 | 6063 | 297 | 2001  |

Quelques explications :

- ☉ De 1975 à 1990 : La ferme utilise des engrais chimiques et le fumier d'un troupeau de 50 vaches.
- ☉ De 1990 à 1998 : la ferme adapte une régie biologique avec peu d'importation de fumier.
- ☉ De 1998 à 2002 : Fumier de vache et importation de fumier de porc.

☼ De 1990 à 2002 : Peu ou pas d'engrais chimiques.

## ANNEXE 2

Rendement moyen en fourrage  
Ferme Pocatoise (source : Syndicat de gestion de La Pocatière)

| ANNÉE | T/HA | ANNÉE | T/HA |
|-------|------|-------|------|
| 1987  | 5.1  | 1995  | 3.9  |
| 1988  | 5.4  | 1996  | 4.6  |
| 1989  | 5.0  | 1997  | 4.3  |
| 1990  | 4.2  | 1998  | 3.9  |
| 1991  | 4.5  | 1999  | 4.6  |
| 1992  | 5.0  | 2000  | 5.0  |
| 1993  | 4.6  | 2001  | 4.1  |
| 1994  | 4.5  |       |      |

- ☉ De 1987 à 1990 : agriculture conventionnelle.
- ☉ De 1999 à aujourd'hui : agriculture durable avec importation de lisier.

Il est à remarquer que les rendements en fourrage durant les années 92 à 98 semblent avoir baissés. Durant ces années, la ferme n'avait pas accès à des fumiers provenant de d'autres fermes et nous avons réduit l'application d'engrais organiques par hectare, sans utiliser d'engrais chimiques pour les remplacer.